

▣ FICHE ACTION 1.6.3

RÉALISER UNE CRÉATION ARCHITECTURALE CONTEMPORAINE 3/3 : ÉLÉMENTS D'ARCHITECTURE



RAPPEL DE LA PROBLÉMATIQUE

Les créations architecturales contemporaines génèrent un grand nombre de formes bâties répondant à des usages et besoins d'aujourd'hui.

Les éléments d'architecture qui seront développés (matériaux, couleurs, menuiseries, ferronnerie, couverture, etc...) doivent répondre aux principes suivants, lesquels seront traduits dans la rédaction des futurs règlements d'urbanisme.

OBJECTIFS

- S'inspirer de la manière locale, sans reproduction littérale des réponses traditionnelles : les éléments détaillés par les actions de l'objectif 1.4 disposent des principes à retenir, pour chaque corps d'état ou discipline du bâtiment considéré.
- Éviter les références étrangères au territoire, les imitations, les emplois détournés d'éléments stylistiques.
- Rechercher la sobriété et l'expression des matériaux traditionnels.

RECOMMANDATIONS

Les futurs documents d'urbanisme devront être rédigés en tenant compte des possibilités de constructions architecturales non régionalistes, ce qui constitue un enjeu important vis à vis des nouvelles pratiques (environnementales, énergétiques, matériaux bio-sourcés) engendrant de nouvelles formes souvent inattendues.

Les PLU devront donc orienter les concepteurs et demandeurs vers la mise en application de quelques principes simples résumés dans la présente fiche action.

Les éléments d'architecture, pour une écriture contemporaine, devront suivre les caractères de simplicité et de pertinence des propositions par rapport au site, au caractère des lieux et en cohérence avec les références du voisinage en abords.

Les futurs P.L.U devront reprendre ces principes, qui seront explicitement rappelés dans les principes réglementaires, de façon à pouvoir argumenter sur des bases opposables lors de l'instruction administrative.

Les éléments d'imitation, faisant référence à des écritures architecturales étrangères au territoire ou standards industriels, devront donc être interdits dans le règlement afin d'être exclu de tout projet.

SITES OU TERRITOIRES CONCERNÉS

L'ensemble des communes du Cap Corse.

ACTEURS CONCERNÉS

Les communes, propriétaires, aménageurs, constructeurs.

PARTENAIRES À MOBILISER

DREAL Corse / CAUE de Haute-Corse / DDTM de Haute-Corse / ABF

Exemples intéressants présents sur le territoire : éléments d'architecture

La séquence d'aménagements ci-dessous illustre une possibilité de mise en œuvre, de façon contemporaine mais avec une réinterprétation de la manière locale : ce principe, connu sous le terme de "régionalisme critique", permet une réponse adaptée à un contexte, inséparable

de celui-ci, mais sans aucune concession à la manière locale, donc éloignant toute forme d'écritures architecturales étrangères au territoire ou d'imitation régionaliste mal assumée...



Les matériaux, les couleurs, les textures, les modes de mise en œuvre, sont autant d'éléments d'architecture, conçus sans concession à la

manière locale autres que des références de mise en œuvre.



L'architecture de cet équipement public est une réponse adaptée à un site, par l'horizontalité des formes, le jeu des proportions, de l'échelle



et du rythme, les références et les mises en œuvre de matériaux, propose un exemple des principes recherchés.



Exemple de recherche de réponse avec emploi de matériaux non régionalistes : béton de site teinté, acier autopatinable Corten,

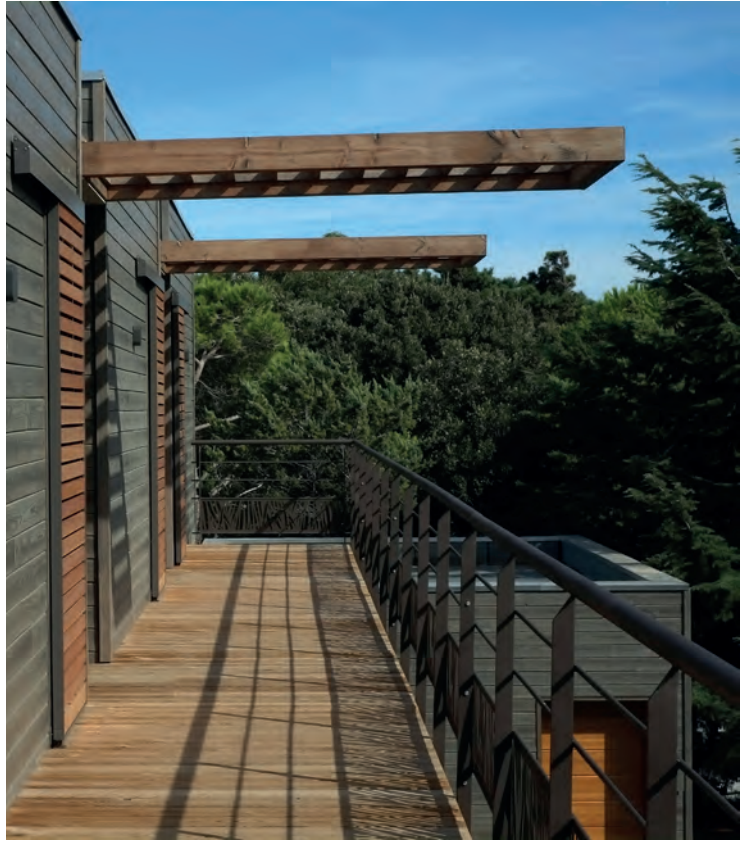


structures bois en teinte très neutre et patinée.

Matériaux et pente

Réponses architecturales dans des situations de pentes moyennes, avec mise en oeuvre de finitions contemporaines :

- Les constructions à structure bois, avec bardages bois : intégration satisfaisante dans des écrans boisés ;
- Les constructions en maçonnerie traditionnelle, sur des ruptures de topographies notables.



Matériaux et façades

Exemples de solutions :

- Les baies de dimensions non forcément proches des rapports traditionnels, sont possibles, mais doivent alors être composées, et harmonisées : l'exemple ci-contre illustre de façon satisfaisante une composition avec solutions traditionnelles (escalier) traité de façon contemporaine proche d'ouvertures de même principe.
- Même principe, mais poussé dans ses limites, grande ouverture en composition de façade, similaire au principe de portes d'ateliers ou de hangars agricoles. Ici en contexte péri-urbain sur un programme de logements et activités.



La ferronnerie, les grilles

Exemples de solutions valables au regard des points décrits fiche action 1.2.4 :

- Le dessin libre, sans imitation ni écriture architecturale étrangère au territoire d'élément traditionnel ;
- Le dessin rectiligne, avec fers plats sur encadrements, présence ou pas de panneaux occultants micro-perforés (dispositions techniques, climatiseurs, etc.).



Les garde-corps

Exemples de solutions valables au regard des points décrits fiche action 1.2.4 :

- Le dessin libre, sans imitation ni écriture architecturale étrangère au territoire d'élément traditionnel ;
- Le dessin rectiligne, avec profilés tubulaires, de sections et écartements variables, emploi combiné avec panneaux pleins en parties basses.



Les clôtures

Exemples de solutions valables au regard des points décrits fiche action 1.2.4 :

- Sur massifs maçonnés avec emploi de la pierre en mise en oeuvre traditionnelle locale.
- Éléments en panneaux de bois pleins, exempts de tous dessins stylistiques et de références pastiches.



Une mission menée de mars 2014 à décembre 2015 par Terre en vue, collectif des paysagistes / Stéphane Baumeige, architecte du patrimoine / Ateliers Dynamiques Urbaines, urbanistes / l'ADÉUS, sociologues / Studio madehok, agence de communication

Maître d'ouvrage



Assistance à
Maîtrise d'Ouvrage



Financée par



La Charte paysagère et architecturale du Cap Corse est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Corse avec le Fonds européen de développement régional.

